



**EXTRAIT DE PROCES-VERBAL
CONSEIL ACADEMIQUE PLENIER
DU 2 FEVRIER 2021
(Webconférence)**

Le Conseil académique de l'Université des Antilles, dans sa séance du 2 février 2021, sous la présidence de Monsieur le Professeur Eustase JANKY, Président de l'Université des Antilles,

Vu le livre VII du Code de l'Education,
Vu les statuts de l'Université des Antilles,

a délibéré :

Objet : Dotations de fonctionnement 2021 des Fédérations de Recherche (FED)

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'Université demande aux membres du Conseil académique de procéder au vote.

Il est demandé au Conseil académique de se prononcer sur la proposition de répartition des dotations de fonctionnement des FED 2021 :

DS	Type d'équipe	Nom de l'équipe	Responsable actuel	Montant
1	FED 4133	C3I	POULLET Pascal	20 000 €
1	FED 4131	BNRMI	NUIRO Paul	20 000 €
2	FED 4132	C3MAG	GROS Olivier	20 000 €
TOTAL				60 000 €

Résultat du vote	<i>Nombre de membres</i>	57
	Nombre de membres présents ou représentés	37
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	0
Avis : FAVORABLE	Pour	37

Le Conseil académique, statuant sur la proposition de répartition des dotations de fonctionnement des FED, a approuvé à l'unanimité les montants indiqués dans le tableau ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Pointe-à-Pitre, le 3 février 2021

Le Président de l'Université des Antilles

Pr Eustase JANKY